

Fin de l'Alerte Enlèvement ; Le corps sans vie de la petite Vanille retrouvé...

En hommage

Publié par: Walda Colette Dubuisson

Publié le : 11-02-2020



FRANCE

Les dernières nouvelles

11/02/2020 : Angers : l'autopsie confirme que Vanille est morte étouffée, la mère avait prémédité son geste...

09/02/2020 :Vanille, la fillette d'un an enlevée par sa mère à Angers, a été retrouvée morte dimanche en fin d'après-midi dans un conteneur de vêtements à Angers, a indiqué à l'AFP le procureur de la République d'Angers.

Ce que l'on sait de Nathalie Stephan, la mère de Vanille...

11h 50 :LA MAMAN A ÉTÉ RETROUVÉE ON RECHERCHE ACTIVEMENT LA PETITE. Vanille est de type métis. Elle a les yeux noirs, les cheveux couleur brun foncé, courts et frisés. Si vous localisez l'enfant ou le suspect, n'intervenez pas vous-même, appelez immédiatement le 197

Les faits

Alerte enlèvement : "La maman a quitté le foyer avec l'enfant sans donner de signe quelconque", explique le procureur

L'enfant est hébergée actuellement entre une famille d'accueil et un foyer maternel, a expliqué le procureur d'Angers Éric Bouillard.

Au lendemain du déclenchement de l'alerte enlèvement pour la petite Vanille, âgée d'un an, Éric Bouillard, le procureur de la République d'Angers, a donné à franceinfo dimanche 9 février des précisions sur les circonstances de l'enlèvement de la fillette. Sa mère Nathalie Stephan, 40 ans, est suspectée de l'avoir enlevé à Angers.

"Vanille était confiée à sa mère. L'enfant est hébergée actuellement entre une famille d'accueil et un foyer maternel, qui reçoit sa mère et qui lui permet de s'occuper de sa fille pendant un temps donné. Il était de 48h dans la semaine, au moment où la fillette a disparu", a expliqué Éric Bouillard. La mère avait l'autorisation de sortir du foyer avec sa fille, mais devait la ramener vendredi à 17h30, ce qu'elle n'a pas fait.

La maman avait l'enfant en charge depuis deux jours, elle devait remettre l'enfant vendredi soir aux services de l'aide sociale à l'enfance. Elle a quitté le foyer sans donner un signe quelconque vers 11 heures vendredi. Éric Bouillard, procureur à franceinfo

Le procureur de la République d'Angers est également revenu sur le délai entre le moment constaté de la disparition et le déclenchement de l'alerte enlèvement. "L'alerte enlèvement n'a été déclenchée que le samedi soir, parce qu'il y a d'abord des recherches qui sont faites à partir des points de chute que l'on pouvait connaître et parce que la maman n'avait pas nécessairement de moyens de locomotion, a précisé Éric Bouillard. Elle n'utilise généralement que les transports en commun. Devant le caractère vain des recherches locales, il a été décidé de déclencher le plan alerte enlèvement."

"Il peut peut-être y avoir un danger pour l'enfant"

Le magistrat précise que la mère de Vanille est connue pour être fragile psychologiquement. "La maman présente des fragilités, une personnalité qui nécessite une prise en charge, sur le plan éducatif et médical. Son enfant n'est âgé que d'une année. Elle doit être en toute sécurité, c'est ce qui a justifié qu'on déclenche le plan alerte enlèvement, en estimant qu'il pouvait peut-être y avoir un danger pour l'enfant", a détaillé Éric Bouillard.

L'arrivée de la tempête Ciara sur la moitié nord de la France fait également "partie des conditions qui permettent d'apprécier le déclenchement du plan alerte enlèvement", a ajouté le procureur d'Angers. "À partir du moment où on a une météo qui se dégrade et où on ne connaît pas du tout les conditions d'hébergement de l'enfant par sa maman, il y a nécessité d'accélérer les recherches."

Vanille est de type métis. Elle a les yeux noirs, les cheveux couleur brun foncé, courts et frisés. Si vous localisez l'enfant ou le suspect, n'intervenez pas vous-même, appelez immédiatement le 19

<https://www.francetvinfo.fr/>

Ce que l'on sait de Nathalie Stephan, la mère de Vanille

Vanille, la fillette d'un an enlevée par sa mère à Angers, a été retrouvée morte dimanche en fin d'après-midi dans un conteneur de vêtements à Angers, a indiqué à l'AFP le procureur de la République d'Angers.

"La maman nous a confirmé avoir donné la mort à son enfant vendredi avant même l'heure à laquelle elle devait la remettre à la référente de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), les médecins légistes sont arrivés sur place et ont retrouvé le corps", a déclaré Eric Bouillard, précisant que la garde à vue se poursuivait pour "meurtre sur mineur par ascendant".

Selon le procureur, qui s'est exprimé devant la presse, Nathalie Stéphan, 39 ans, qui souffre de troubles psychiatriques et suit un traitement, a évoqué lors de sa garde à vue « un étouffement ou une strangulation », ce qui n'a pas encore été confirmé par le médecin légiste.

« Elle a fourni très peu d'explications à son geste. Après une longue mise en confiance avec les enquêteurs, elle a accepté de leur dire où se trouvait le corps et les a conduits à cet endroit », a-t-il ajouté, précisant qu'il était mis fin au dispositif d'alerte enlèvement déclenché samedi soir.

« Le moment où la maman a donné la mort à son enfant, elle le situe à vendredi. Vendredi en tout début d'après-midi elle est effectivement encore accompagnée de son enfant et à partir du milieu d'après-midi, elle ne l'est plus », a précisé le procureur, qui s'appuie sur les dispositifs de vidéo-surveillance.

Mme Stephan était hébergée depuis un an dans le centre maternel d'Angers, un foyer pour femmes enceintes et mères isolées. Sa fillette avait été confiée à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et placée dans une famille d'accueil par le juge des enfants, mais elle pouvait continuer à voir sa mère régulièrement pendant un temps donné durant la semaine.

La mère avait quitté le foyer vendredi à 11H00 et aurait dû ramener sa fille à 17H30 à sa référente de l'aide sociale à l'enfance.